

CONDITIONS GENERALES DE VENTE AUX PROFESSIONNELS

1. CONCLUSION DU CONTRAT

- 1.1. Les devis établis par STID sont valables 3 mois.
- 1.2. Les travaux non expressément mentionnés sur le devis sont qualifiés de travaux supplémentaires et feront l'objet de devis complémentaire.
- 1.3. Les commandes doivent impérativement être confirmées par écrit.

2. LIVRAISON

- 2.1. La date de pose est à définir avec STID lors de la commande.
- 2.2. Les frais de mise à disposition des commandes sont généralement compris dans le devis, sauf mention contraire stipulée sur ledit devis.

3. CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE

STID se réserve expressément la propriété des marchandises livrées et désignées ci-après jusqu'au paiement intégral de leur prix en principal et intérêts.

L'Acheteur en deviendra responsable dès leur remise matérielle, le transfert de possession entraînant celui des risques.

4. PRIX ET CONDITIONS DE REGLEMENT

- 4.1. Toute commande fera l'objet d'un devis qui devra préalablement être accepté par l'Acheteur.
- 4.2. Les prix sont indiqués en euros, hors taxes et toutes taxes comprises.
- 4.3. Tout changement du taux de TVA applicable sera répercuté sur les prix des produits et services.
- 4.4. Sauf convention différente figurant au devis, le règlement des travaux sera effectué de la façon suivante : paiement intégral sous 30 jours après la date d'édition de la facture.
- 4.6. Aucun escompte ne sera pratiqué par STID pour paiement anticipé.

5. GARANTIES

- 5.1. Sont exclues de toutes garanties : les défauts résultant d'un stockage, d'un montage ou d'une utilisation des produits par l'Acheteur dans les conditions anormales ou non conformes aux règles de l'art, ainsi que les altérations des caractéristiques et/ou des cotes de bases demandées résultant des transformations que l'Acheteur aurait fait subir au produit.
- 5.2. STID n'acceptera aucun retour de marchandises sans l'avoir préalablement autorisé.

6. PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

- 6.1. Les travaux seront effectués conformément aux règles de l'art, en vigueur à la date de la signature du devis. Les matériaux utilisés seront conformes aux normes de qualité et de choix prévus au devis, à défaut, un accord réciproque sera nécessaire.
- 6.2. STID refusera toute exécution de travaux non conforme aux règles de l'art et pourra refuser d'utiliser des matériaux ou produits fournis par l'Acheteur.

7. FORCE MAJEURE

STID n'est pas responsable notamment en cas d'incendie, inondations, interruption de la fourniture d'énergie, de matières premières ou de pièces détachées, ainsi que les grèves totales ou partielles de toute nature entravant la bonne marche de la société, telles que les grèves de transport, des services postaux.

La survenance d'un cas de force majeure a pour effet de suspendre les obligations contractuelles de STID.

8. RETARD DE PAIEMENT

- 8.1. Tout retard de paiement et de versement des sommes dues par l'Acheteur au-delà du délai fixé entraînera, après mise en demeure préalable par lettre recommandée avec accusé de réception, l'application de pénalités de retard au taux de 3 fois le taux d'intérêt légal.

8.2. Sauf accord exprès, préalable et écrit de STID, aucune compensation financière ne pourra être exigée par l'Acheteur en cas de retard de livraison.

8.3. Une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement sera ajoutée aux pénalités de retard en cas de procédure pour recouvrement (C. com., L.441-6 et D.441-5).

9. RGPD

Les informations recueillies sur l'Acheteur font l'objet d'un traitement informatique réalisé par l'entreprise STID et sont indispensables au traitement de sa commande. Ces informations et données personnelles sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires. Elles seront conservées aussi longtemps que nécessaire pour l'exécution des travaux commandés et des garanties éventuellement applicables à l'issue de ces travaux.

L'accès aux données personnelles sera strictement limité aux employés responsables du traitement, habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. Les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés à l'entreprise par contrat pour l'exécution de tâches sous-traitées, sans que l'autorisation du Client ne soit nécessaire.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, telle que modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, et par le Règlement Européen n°2016/679, l'Acheteur dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, et de portabilité des données le concernant, ainsi que du droit de s'opposer au traitement pour motif légitime, droits qu'il peut exercer en s'adressant au responsable de traitement à l'adresse postale ou e-mail mentionné ci-dessus, en joignant un justificatif de son identité valide.

En cas de réclamation, l'Acheteur peut contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

10. MEDIATION DE LA CONSOMMATION

En cas de différent relatif à l'exécution du marché, les parties rechercheront, avant toute action contentieuse, un accord amiable et se communiqueront à cet effet tous les éléments d'information nécessaires. ANM CONSOMMATION est le médiateur de la consommation désigné par l'entreprise. En cas de litige, le client consommateur adresse une réclamation par écrit à l'entreprise avant toute saisine éventuelle du médiateur de la consommation. En cas d'échec de la réclamation, le client peut soumettre le différent à ce médiateur, au plus tard un an après sa réclamation écrite, à l'adresse suivante : ANM CONSOMMATION – 2 rue de Colmar – 94300 Vincennes – contact@anm-conso.com

11. LITIGES

En cas de litige avec la société STID les tribunaux compétents seront ceux de la compétence d'attribution de Grenoble.

11. ASSURANCE

Les activités de la société STID sont couvertes par l'assurance MMA N°145280281, agence de Voiron située 2 BIS Place de la Bascule 38500 Voiron, n° de téléphone 04 76 05 00 98.

Les activités sont couvertes pour la zone France métropolitaine.

12. ACCEPTATION DU CLIENT

8.1. Conformément à la réglementation en vigueur, ces Conditions Générales de Vente sont systématiquement communiquées à tout Acheteur lors de la remise du devis.

8.2. Les présentes Conditions Générales de Vente sont expressément agréées et acceptées par l'Acheteur, qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance, et renonce, de ce fait, à se prévaloir de tout document contradictoire, et, notamment, de ses propres Conditions Générales d'Achat, qui seront inopposables au Vendeur, même s'il en a eu connaissance.